

L'Equateur et la Commission d'Audit Intégral du Crédit Public (CAIC)

Cécile Lamarque et Virginie de Romanet

Engagement du président Rafael Correa en faveur de l'annulation des dettes illégitimes via le processus d'audit. S'inscrit dans un projet plus global de réforme politique profonde du pays et d'affirmation d'une politique nationale souveraine (refus de l'intégration à l'ALCA, non-renouvellement de la base militaire états-unienne à Manta, engagement en faveur de l'intégration latino-américaine notamment via sa participation active à la création de la Banque du Sud, priorité à l'investissement social et productif, élection d'une assemblée constituante, etc).

Correa veut réduire radicalement la part du budget destinée au remboursement de la dette publique - de 38% en 2006 à 11,8% en 2010 - et souhaite augmenter les dépenses sociales: en cours de cette même période, l'investissement humain passera de 22 à 38,4%, l'investissement productif de 6,4% à 11%. La réalisation de ces objectifs budgétaires fondamentaux dépendra en partie des résultats de l'audit et de la répudiation des dettes jugées illégitimes.

-> Déterminer rapidement les dettes que l'on peut mettre directement en cause pour passer à la suspension des paiements.

FMI : l'Equateur a soldé sa dette extérieure de 11,4 millions de dollars à l'égard du FMI. Ne fera plus appel à cette institution pour obtenir des prêts.

BM : expulsion en avril 2007 du représentant permanent de la Banque mondiale en Equateur¹.

-> Correa met un terme à l'ingérence des institutions financières internationales au profit de la souveraineté nationale et régionale.

CAIC

La CAIC a été créée par décret présidentiel le 9 juillet 2007.

Art.2. "L'audit intégral définit comme l'action de contrôle destinée à examiner et à évaluer le processus d'endettement et/ou de renégociation de la dette publique, l'origine et l'affectation des ressources ainsi que les projets financés par la dette interne et externe, afin de déterminer sa légitimité, sa légalité, sa transparence, sa qualité et son efficacité, sur la base des aspects légaux et financiers, des impacts économiques, sociaux, régionaux, écologiques et sur l'égalité des sexes, les nationalités et les populations."

Le caractère intégral de l'audit est très important puisqu'il s'agit d'étudier toutes les catégories de dettes : créances multilatérales, bilatérales, privées, commerciales, et tous les aspects liés à l'endettement : les conséquences économiques, sociales, environnementales, etc.

Composition de la Commission : la majorité de ses membres sont des délégués des mouvements sociaux et citoyens + autorités équatoriennes :

- 4 délégués de l'Etat²

- 12 représentants (6+6 suppléants) des mouvements sociaux et citoyens équatoriens³;

¹ En 2005, alors qu'il était ministre de l'Economie sous le gouvernement de Palacio, la BM a bloqué un prêt promis de 100 millions de dollars en représailles aux réformes du FEIREP (Fonds de Stabilisation, d'Investissement et de Réduction de l'endettement Public), qui prévoyaient d'utiliser l'argent du pétrole pour privilégier la politique sociale plutôt que le remboursement de la dette. Correa avait préféré démissionner pour protester contre l'ingérence de l'institution internationale.

² Le Ministère de l'Economie et des Finances, l'Inspecteur des Finances de l'Etat, le Procureur général de l'Etat, le Président de la Commission de Contrôle civique de la corruption;

³ Hugo Arias Palacios, principal et María Rosa Anchundia, suppléante; Aurora Donoso, (accion ecologica) principale, et Ángel Bonilla, (Centre des Droits Economiques et Sociaux); Ricardo Ulcuango, principal, et Blanca Chancosa, suppléante ;Franklin Canelos (Conseil latino américain des Eglises) principal, et Piedad Mancero, suppléante; Karina Sáenz, principale, et Juan Montaña, suppléant; César Sacoto (ancien candidat à la vice-présidence de l'Equateur qui s'est présenté en 2006 avec le dirigeant indien, Luis Macas)

- 6 représentants des campagnes pour l'annulation de la dette (qui proviennent notamment du CADTM, d'Eurodad, de Jubilé Sud et de Latindadd)⁴.

Du 10 au 23 février 2008 = Réunion à mi-parcours, remise de rapports intermédiaires par les sous-commissions. Mandat d'un an pour présenter les travaux. Conclusions finales en juillet.

CEIDEX

Sous le gouvernement précédent de Palacio, une commission d'audit avait également été mise en place mais elle n'avait pas pour mandat de poursuivre les responsables de l'endettement. Sur la base des travaux remis par cette 1ère commission, la CEIDEX, et grâce aussi à d'autres documents, le CADTM a réalisé en juillet dernier une étude sur l'Equateur et sur le processus d'endettement : <http://www.cadtm.org/spip.php?article2776>

La dette de l'indépendance

L'Equateur est né comme état indépendant en 1830 en ayant déjà un rapport de dépendance financière à l'égard du capital international. Pour sa libération, il s'est énormément endetté, notamment auprès de la Grande-Bretagne, la puissance économique de l'époque, et il a terminé de payer cette dette presque un siècle et demi plus tard, en 1975.

-> Deux grandes périodes d'endettement externe en Equateur : avant 1974 et après.

Des dettes illégitimes

-> Dictature (1968-1979) et essor pétrolier des années 1970: accroissement très important de la dette

-> Hausse des taux d'intérêt décidée unilatéralement par les EEUU.

-> Processus de « sucrétisation » (mécanisme de socialisation des dettes privées qui a eu lieu en 1983 et 1984. L'Etat n'a pas à prendre à sa charge les dettes des banques privées)

-> Négociations/ renégociations/ Rééchelonnements frauduleux des Bons Brady, Bons Global, etc

-> Prêts des institutions multilatérales et régionales (BM, BID, CAF, etc) : pour financer des projets n'ayant pas bénéficié aux populations; qui se sont avérés destructeurs pour les populations ou l'environnement; corruption; taux d'intérêt usuraires; dettes liées à des conditionnalités (prêts de réformes structurelles de l'Etat conçus pour réduire le rôle régulateur de l'Etat, privatisation des services publics, pour obtenir des changements des lois du pays, etc)

-> Dettes bilatérales : Les Campagnes « dettes » dans certains pays créanciers⁵ se sont impliquées dans les travaux de la sous-commission en charge des dettes bilatérales de la CAIC et ont étudiés les contrats de prêts. -> Dettes liées ou dettes pour soutenir des processus de privatisation

Ex : La Belgique réclame 16 millions de dollars à l'Equateur, notamment pour des projets qui se sont inscrits dans le cadre de l'aide liée (obligation pour l'Equateur de dépenser l'argent auprès d'entreprises belges). Or la Belgique affirme qu'elle a abandonné depuis des années toute politique d'aide liée parce qu'elle reconnaît elle-même que c'est une politique tout à fait illégitime.

Correa remettra-t-il en cause le paiement de la dette ?

-> Débats internes au sein de la CAIC : une majorité favorable à une action en faveur de la suspension de paiement de plusieurs catégories de dettes alors qu'à l'inverse certains membres souhaitaient se limiter à remettre un avis indiquant qu'elles étaient les dettes questionnables ou douteuses, sans aller jusqu'à les déclarer odieuses ou illégitimes.

-> Soutien des mouvements sociaux et citoyens du monde entier : facteur important de succès

-> Importants revenus pétroliers : l'Etat pense pouvoir poursuivre les paiements mais politique peu prudente : possible augmentation des taux d'intérêt, notamment du Libor + baisse du prix du pétrole et d'autres matières premières.

⁴ Gail Hurley et Jürgen Kaiser suppléant; Maria Lucia Fatorelli, (jubilé sud bresil), et Alejandro Olmos; Oscar Ugarteche et Eric Toussaint.

⁵ Belgique, Danemark, France, Allemagne, Italie, Espagne, Royaume Uni